



Le petit Sudiste

La modulation du temps de travail, C'est pas du fini parti !

■ La flexibilité à outrance

Le rêve fou de La Poste est qu'il n'y ait **plus de titulaires de quartiers** et que quotidiennement une force de travail adaptée écoule une charge de travail définie.

Cela entraîne pour les agents **des contraintes terribles** en terme d'adaptation, de **flexibilité** et d'équilibre vie privée/vie pro. A SUDPTT nous sommes et resterons **totallement opposé.e.s** à ce genre d'organisation.

■ Des expérimentations sur tout le territoire

Même si nous n'en sommes pas encore là, **La Poste avance à grand pas** et met en place ce qu'elle appelle des « expérimentations ». Nous prendrait-elle pour des cobayes??

La dernière en date repose sur la **modulation du temps de travail**. Alors tout est beau, tout est merveilleux selon La Poste. Elle a commencé par nous **vendre leur produit** en Comité Social et Economique (CSE) pour ensuite faire le tour des popotes afin de vanter aux agents les mérites de cette **organisation "innovante"**.

■ Les agents ne sont pas dupes...

Force est de constater que les agents n'ont pas mordu à l'hameçon. Les DE ont eu beau **déployer l'artillerie lourde** dans

les bureaux qui sont susceptibles d'être en test, les collègues ont **tout de suite capté l'arnaque**.

La modulation du temps de travail, ce n'est pas du fini parti comme le sous-entend la hiérarchie. C'est en fait un

compteur d'heures qui est ouvert.

En été, on nous autorise à faire **moins d'heures** si le trafic est faible. Ce temps de travail non effectué est **mis sur un compteur**. Quand l'activité est plus forte et que des heures supp' sont nécessaires, **l'agent tape dans ce compteur**.

Le gros problème c'est **que ce temps de travail supplémentaire n'est pas majoré!** C'est une **perte sèche** de pouvoir d'achat pour les collègues!

En plus, **le recours à ces heures ne sera pas à l'initiative des agents** mais bien en fonction de l'activité. Des collègues en congés, tu bosses plus! La peak période, tu bosses plus!

CETTE ANNÉE J'AI ACCORDÉ UNE AUGMENTATION À TOUS LES SALARIÉS...



AUGMENTATION DE TRAVAIL...

En outre, si tu as l'occasion de finir plus tôt, **ton chef** a tout à fait la possibilité de **te dire de repartir en tournée** et de faire tes heures. Ce n'est pas toi qui choisis!

En parallèle, La Poste nous parle de « **journées de liberté** » qui découlent des heures stockées sur ce compteur. Soit-disant, **qu'on pourrait librement poser des congés** dès qu'on a 7h sur ce compteur. Que nenni, **c'est soumis à nécessité de service**, c'est limité et c'est donc ton chef qui accepte ou refuse. En somme, tu es **piédés et poings liés au flux postal**.

Ensuite, on nous dit que les agents peuvent quasiment **venir à l'heure qu'ils/elles souhaitent** pour la prise de service. Là encore, la souplesse a ses limites et ce n'est **guère plus d'1/4h** de décalage. Au passage, attention à **rester dans les horaires** pour pouvoir bénéficier des **Tickets Restaurant** !

Pour finir, c'est **aux agents de gérer** leur pointage. Tu oublies de le faire, il faut en informer ton chef **si non c'est absence injustifiée** même si tu as bossé !

■ Un retour d'expérience

Ces « expérimentations » se sont déjà déroulées dans certaines régions. Malgré

les beaux discours de la boîte, au final **les collègues ne s'y retrouvent pas du tout**.

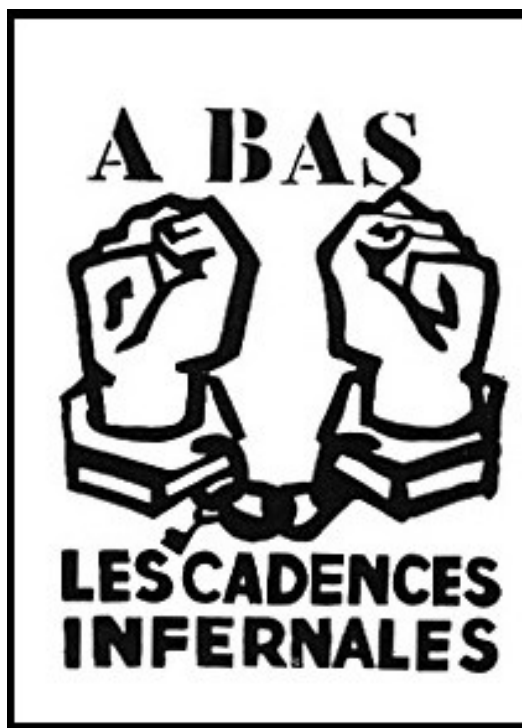
Pire, c'est une première étape vers **l'annualisation du temps de travail**, où, moyennant 7 jours de prévenance, on peut **t'obliger** à supprimer ton jour de RTT, te faire finir plus tard, **modifier tes horaires**, te livrer corps et âme à La poste, quoi. Et ça, c'est non !

■ Un accord indispensable

Pour être complet, il est **indispensable pour La Poste** d'avoir un accord signé par les organisations syndicales qui représentent plus de 50% aux dernières élections. D'où l'importance de **ne pas se gourer en votant** lors des élections des représentant.e.s du personnel pour **des syndicats qui vous représentent vraiment**.

Au vu des premières remontées du terrain et des échanges avec les agents, **SUDPTT s'engage à ne pas signer cet accord**. En effet, **personne** dans les bureaux **n'en veut de cette modulation**.

On vous encourage à **solliciter les autres syndicats** afin qu'ils ne fassent pas n'importe quoi et surtout **qu'ils signent sans vous consulter...** Y a des spécialistes du stylo chargé et **prêt.e.s à dégainer**. Imaginez, ils votent même pour les réorganisations...



Ne vous laissez pas amadouer par les belles paroles de La Poste. Elle veut mettre en place la modulation du temps de travail uniquement pour son propre intérêt. Vous avez déjà vu une chose que nos patrons instaurent pour notre bien-être? Nous, non...